UN CHOIX PERSONNEL TRANSFORMÉ EN MISSION GOUVERNEMENTALE: L'ACTIVITE DU D[R] CAROL DAVILA (1828–1884) EN ROUMANIE

LIGIA LIVADĂ-CADESCHI
(Institut d'Études Sud-Est Européennes, Bucarest / Université de Bucarest)

Carol Davila's pioneering work in the health field has often been read by contemporaries and posterity through a political point of view. One of his fundamental goals was the establishment of medical education and the education of Romanian specialists. This "nationalization" of Romanian medicine was concretely supported by France. Opponents of French influence in the Principality accused Davila of occult interests, but in Romania his work was perceived as a gesture of patriotism. Although his presence in Bucharest does not appear to have been the result of direct negotiations between the Romanian and French governments, from the outset he was seen by his contemporaries as a true agent of the latter, an opinion he himself shared.

Keywords: Dr. Carol Davila, Romanian healthcare system, National School of Medicine and Pharmacy (School of Surgery) of Bucharest, French influence in the Romanian Principalities.

« On ne parlera jamais assez de Carol Davila[1] » – c'est sur cette phrase que le docteur G.Z. Petrescu achevait, en 1930, son volume publié en hommage au centenaire[2] de la naissance du D[r] Davila. Au-delà de la nuance émotionnelle, pleinement justifiée par la typologie du discours où ils s'inscrivent, les mots du docteur G.Z. Petrescu sont toujours d'actualité. C'est qu'ils renvoient à un sujet de réflexion historique dont le traitement, bien que riche, ne fait que stimuler la tentation de le revisiter. Les pages qui suivent s'articulent autour de quelques thèmes très présents dans l'historiographie roumaine : le rôle de Carol Davila comme fondateur de la médecine moderne roumaine, l'influence française dans les Principautés à la moitié du XIX[e] siècle, le projet politique de Napoléon III et son rapport avec le projet politique roumain. L'idée de les revisiter nous a été suggérée par le même G.Z. Petrescu, qui définissait l'activité de Carol Davila comme une

[1] D[r] G. Z. Petrescu, *Carol Davila (1828–1884)*, Bucarest, 1930, p. 74.

[2] Comme les données concrètes sur les origines de Carol Davila manquent, y compris son certificat de naissance, et que sa famille et ses biographes ont avancé plusieurs variantes, les autorités préférèrent, semble-t-il, une solution de compromis et célébrèrent son centenaire en 1930.

mission *culturelle, humanitaire* et, ajouterons-nous, politique, puisqu'elle était mise sur le compte du gouvernement français et du prince régnant valaque :

> « Docteur en médecine de la Faculté de Paris [...], il était attitré pour remplir une haute mission culturelle et humanitaire que, sur la recommandation du Gouvernement français, le Prince régnant de Valachie lui avait confiée. [...] Il devait pourvoir aux moyens de combler les immenses lacunes d'une institution dépourvue de personnel et de matériel. Le Service de santé n'existait pour ainsi dire pas. Il résolut de le créer de toutes pièces[3] ».

Ce qui nous intéresse donc, c'est de voir dans quelle mesure, comment et pourquoi les contemporains de Carol Davila et Davila lui-même ont pu percevoir son activité pionnière dans le domaine sanitaire comme une mission civilisatrice, grosse de conséquences politiques sur le devenir historique des Principautés. Précisons d'emblée que les sources et les informations que nous convoquerons sont, dans une grande mesure, connues des spécialistes. Notre propos est d'en donner, dans la perspective énoncée ci-dessus, une autre lecture qui, bien que n'étant pas entièrement nouvelle, n'a jamais été présentée comme ayant constitué le cadre fondamental de l'activité du docteur Carol Davila.

Dès les premières décennies du XIX^e^ siècle, l'européanité que les Roumains commencent à revendiquer et à mobiliser au sein d'un vaste projet de renaissance nationale, culturelle et politique sur lequel nous n'insisterons pas, évoque prioritairement le modèle français. Ce n'est pas un hasard si les premiers professionnels de l'espace public – juristes, ingénieurs, médecins, mais surtout enseignants – s'étaient formés, grâce aux bourses offertes par la Curatelle des écoles (donc à l'initiative de l'État), dans l'espace universitaire français. Or, le modèle français de civilisation incluait une composante hygiénique et sanitaire, aux effets politiques importants.

À la moitié du XIX^e^ siècle, dans le contexte de la guerre de Crimée, l'effort de la France pour se familiariser avec les caractéristiques de l'espace européen soumis, d'une façon ou d'une autre, à l'autorité ottomane, mais aussi pour essayer une européanisation sanitaire minimale de cet espace, s'intensifiera. Les années 1854–1858 marquent la parution, notamment à Paris, d'un important nombre de récits de voyages rédigés par des médecins, y compris des médecins militaires[4]. On peut mentionner les ouvrages des D^rs^ Joseph Melcon Beyran, Jean Champouillon, Camille Allard ou Joseph Caillat. L'ouvrage du D^r^ Beyran, diplômé de la Faculté de médecine de Paris et chirurgien en chef de l'Hôpital Yedi-Koulé de Constantinople, fait l'objet d'un rapport signé par deux rapporteurs français qui proposent d'envoyer cette contribution au ministre de la Guerre (en l'assimilant donc aux rapports officiels) et témoigne du rôle d'exportateur culturel que l'école médicale française avait assumé dans les Balkans:

[3] D^r^ G. Z. Petrescu, *Charles Davila et l'influence française sur la médecine roumaine*, Bucarest, 1930, p. 8–9.

[4] Pour une analyse plus détaillée, voir Ligia Livadă-Cadeschi, « L'hygiène, un modèle européen de la modernité balkanique et sud-est européenne au XIX^e^ siècle », dans A. Balcheva, Y. Bibina (éd.), *Roads and Trails of the Europeanism in the Balkans*, Sofia, 2014, p. 191–211.

> « Dans la haute position médicale qu'il occupait à Constantinople, il s'est souvenu de ce qu'il doit à la France, à cette France qui lui a ouvert les sanctuaires de la science et l'a admis au nombre de ses fils adoptifs ; il quitte son poste et vient publier à Paris, dans notre langue, tous les documents qu'il croit devoir être utiles à notre armée[5] ».

En 1855, le Dr Jean Champouillon publiait ses propres observations dans un ouvrage portant sur la rive droite du Danube et sur la Dobroudja. L'enjeu global de la connaissance détaillée des zones danubiennes de l'Empire ottoman reste la nécessité de les moderniser à l'occidentale, compte tenu d'un certain appétit manifesté déjà par les Ottomans pour des connaissances scientifiques, considérées comme étant propres à la civilisation occidentale[6].

La même vocation civilisatrice, assumée cette fois-ci officiellement par le gouvernement français, se trouve à l'origine de la mission confiée en 1855 aux ingénieurs Léon Lallane et Jules Michel, ainsi qu'au docteur Camille Allard. La mission avait eu pour objectif d'ouvrir une voie de communication entre le Danube et la mer Noire, autre que le delta du Danube, contrôlé à l'époque par les Russes implantés à Ismaïl et Reni :

> « Cinq cents ouvriers valaques, bulgares, cosaques et turcs furent employés […] quand nous quittâmes la Dobroutcha, nous avions pu assister à une sorte de résurrection de tout le pays. L'impulsion donnée par la France n'a pas été perdue […] et […] cette dernière ville [Kustendie / Constanţa] […] pourrait devenir le centre d'une civilisation dont nous avons vu la naissance[7] ».

La vocation civilisatrice que la France avait assumée, dès les premières décennies du XIXe siècle, par rapport à l'espace européen de l'Empire ottoman, devient une composante du projet international de Napoléon III. La politique d'encouragement des nationalités a une valeur programmatique pour Napoléon III. Le diplomate français Hyppolite Desprez, en cherchant une réponse à la controverse empires-nations dans l'Europe centrale et orientale pour trouver un fondement au positionnement politique de la France devant les évolutions de cette région, considérait que la solution serait la consolidation de l'Autriche et de l'Empire ottoman. Le renforcement des autonomies locales pouvait aboutir à les transformer dans une barrière efficace contre la Russie[8]. Hippolyte Desprez considérait que les empires réformés pourraient agir comme protecteurs efficaces des nationalités[9]. C'est lui qui met en avant plusieurs projets à l'égard de l'organisation politique des principautés de Moldavie et de Valachie.

[5] Dr J.-M. Beyran, *La Turquie médicale au point de vue des armées expéditionnaires et des voyageurs […] suivi d'un vocabulaire scientifique et militaire,* Paris, 1854, p. 73.

[6] J. Champouillon, *Voyage médical en Orient*, Paris, 1855, p. 39.

[7] Dr C. Allard, *Mission médicale dans la Tartarie-Dobroutcha*, Paris, 1857, p. 6.

[8] G. Leanca, « Empires et nations dans la stratégie diplomatique du Second Empire : quelques observations autours des écrits d'Hippolyte Desprez », *Analele Ştiinţifice ale Universităţii « Al. I. Cuza » din Iaşi* (nouvelle série) Histoire. t. LVI–LVIII, 2010–2012, p. 242–243.

[9] Idem, « Velléités impériales, occupations militaires et modernité : les Principautés de Moldavie et de Valachie à la veille de la construction nationale », *ibid.*, t. LX, 2014, p. 430–431.

De l'autre côté, la guerre de 1828–1829 entre l'Empire ottoman et la Russie avait permis à celle-ci la mise en pratique d'une nouvelle stratégie frontalière, accompagnée de transformations profondes des principautés de Moldavie et de Valachie. Les mesures hygiéniques prises afin de faire face aux épidémies de choléra ou de peste justifient l'image des principautés comme « cordon sanitaire » méridional de l'Empire russe[10]. La prise de possession des raïas situés sur la rive gauche du Danube correspond à l'invention d'une frontière très précise à l'intérieur de l'Empire ottoman, et la création des premiers corps d'armée dans les deux principautés y est inextricablement liée[11]. Jusqu'au traité de Paris de 1856, l'objectif de la diplomatie française quant aux Principautés est précisément « à veiller sur la question de savoir si la Russie [est] sortie des limites du traité d'Andrinople » (réponse du ministre Bastide interpellé par un député le 17 juillet 1848 au sujet de la révolution de Valachie). En revanche, l'enjeu de la diplomatie française après 1856 est de maintenir cette fois-ci la position ottomane dans les deux principautés dans les limites confiées par le traité d'Andrinople. Le Quai d'Orsay soutient la réorganisation des principautés de Moldavie et de Valachie compte tenu de l'unité ethnographique des Moldaves et des Valaques, sans cependant soutenir l'indépendance ou le détachement de la nouvelle entité de l'Empire ottoman[12].

Dans tout ce projet politique dynamique et compliqué, le projet sanitaire occupe une place importante pour tous les acteurs politiques. Les quarantaines sur la rive gauche du Danube créent non seulement un filtre sanitaire, mais aussi une barrière vue par les Russes comme la limite entre « civilisation » et « barbarie »[13]. Mais, au point de vue sanitaire, la civilisation, c'était le modèle médical occidental, et l'impulsion donnée par la Russie s'avéra une arme à double tranchant. Il existe une relation très claire entre les idéaux modernisateurs (et, parfois, nationaux) et le modèle médical occidental. Il n'y a pas de contradictions entre l'emprunt à la science occidentale dominatrice et l'émergence d'un nationalisme et des idéologies de la libération. Bien au contraire, avec quelques nuances, le schéma s'applique à tous les pays dans la même situation. L'adoption de la médecine occidentale s'accompagne de l'adhésion au nationalisme[14]. Recourir à la médecine moderne était aussi faire acte politique en faveur de la modernisation et paradoxalement de l'émancipation.

En plus, la politique sanitaire des Principautés et certains aspects concrets de la politique internationale s'interpénètrent. Un rapport diplomatique rédigé sans doute en Valachie en 1850 décrivait ainsi le régime quarantenaire instauré par les Russes sur le Danube :

[10] *Ibid.*, p. 423–424.
[11] *Ibid.,* p. 424–425.
[12] *Ibid.*, p. 430.
[13] *Ibid.*, p. 428.
[14] P. Bourdelais, O. Faure (coord.), *Les nouvelles pratiques de la santé, acteurs, objets, logiques sociales (XVIII^e–XIX^e siècles)*, Paris, 2005, p. 19.

> « Celui pratiqué aujourd'hui dans les diverses Administrations de la Quarantaine et du port à Galatz et à Ibraïla a été introduit tacitement par les commissaires de santé russes installés depuis ce printemps dans chacune des échelles des Principautés […] Des mesures aussi préjudiciables au commerce et aux intérêts du pays […] sont donc mise en pratique par la voie de l'arbitraire, dans laquelle Messieurs les Commissaires Russes ont pris un libre essor, ne faisant en cela que remplir fidèlement les instructions supérieures, qui leur recommandent expressément de déployer tout le zèle possible à susciter toute sorte d'entraves pour paralyser les opérations commerciales de ces ports […] en leur confiant cette mission : celui d'étouffer le commerce des Principautés[15] ».

La question des quarantaines est d'ailleurs explicitement signalée dans les notes diplomatiques du consul de France à Bucarest : « L'immixtion des Russes dans l'administration intérieure des Principautés par la création des quarantaines est connue et, si l'établissement de ces quarantaines a été un bienfait pour la Moldo-Valachie, ç'a été aussi un moyen d'influence habilement calculé[16] ». Mais au-delà des aspects économiques, bien notables, le régime des quarantaines avait aussi une signification politique. Quelques semaines plus tard, dans le contexte des troubles déclenchés par les Bulgares et secrètement entretenus par la Russie, le même consul rapportait à son supérieur : « J'ai dit au Prince que l'accueil fait en Valachie, à la demande du commissaire russe, dans les quarantaines qui sont sous une administration russe, aux Bulgares fugitifs, serait presque une reconnaissance des Principautés comme provinces russes[17] ».

C'est sur cette toile de fond des intérêts des grandes puissances que les Roumains essayaient de servir discrètement leurs intérêts nationaux, sans léser les grands empires voisins, mais en s'appuyant sur la France et sur son attitude favorable aux petites nations. Une note diplomatique de décembre 1849 mentionnait l'intention du prince régnant de développer l'enseignement national afin de doubler l'éducation française pour laquelle optaient les élites autochtones et qui fâchait la Russie :

> « Il [le Prince Stirbey] m'a entretenu de son nouveau plan d'études et j'ai vu que son but principal en fondant une éducation nationale, était à la fois de former des hommes capables de prendre part aux affaires et de faire disparaître une des causes de mécontentement de la Russie, qui a vu toujours avec déplaisir les jeunes gens des Principautés aller achever en France une éducation dont bien peu, d'ailleurs, ont su profiter[18] ».

Une année et demie plus tard, le prince Stirbey décidait, sans doute à la suite des pressions des Russes, de supprimer les chaires de français de Valachie, mais de continuer, cette fois-ci à la suite des pressions françaises, de faire payer les

[15] N. Iorga, *Mărturii istorice privitoare la viaţa şi domnia lui Ştirbei-Vodă*, vol. II – (suite de « Corespondenţa lui Ştirbei-Vodă », I), Bucarest, 1905, p. 612–613 (document du 12 juillet 1850).

[16] Idem, *Corespondenţa lui Ştirbei-Vodă*, vol. I – *Corespondenţa politică*, Bucarest, 1904, p. 163 (document du 8 juin 1850).

[17] *Ibid.*, p. 167 (document du 29 juin 1850).

[18] *Ibid.*, p. 84–85 (document du 7 décembre 1849).

professeurs par le gouvernement et de les retenir ainsi au pays ; le consul Poujade informait son supérieur de ce que cette mesure n'affecterait nullement la francophilie des Roumains :

> « Il paraît que ma lettre au Prince Stirbey, au sujet des professeurs français, a produit quelque sensation, car les choses sont restées dans le statu-quo, et les professeurs, qui avaient craint de se voir supprimer leur traitement, continuent à le percevoir, sans professer il est vrai, mais ils sont chargés de travaux par le Gouvernement valaque, et ils se montrent assez satisfaits de cette trêve, qui assure leur présent, sans engager l'avenir. Cependant ma conviction est que le Prince a résolu de ne pas rétablir les chaires de français, parce qu'il a reçu des injonctions à cet égard » ; néanmoins, « Les goûts et les sympathies des Moldo-Valaques sont trop décidés en faveur de la France […] et les conditions géographiques se sont seules opposées à ce que notre influence politique et matérielle soit ici toute-puissante »[19].

Faire appel à des spécialistes venus de France n'avait d'ailleurs rien de nouveau. La même correspondance diplomatique du consul à Bucarest rappelle que le prince régnant avait demandé en 1850 qu'on lui envoie des spécialistes en eaux et forêts, ce qui avait eu pour résultat l'arrivée à Bucarest de trois personnes qui seraient « pour trois ans à la solde du Gouvernent valaque »[20]. Mais la pénurie de professionnels frappait bien des branches de l'administration, y compris le domaine sanitaire. Un mémoire diplomatique d'avril 1853 sur l'état de la Valachie et les réformes entreprises rappelle que :

> « L'organisation du service sanitaire devenue de jour en jour d'une importance majeure, est en voie de recevoir les perfectionnements réclamés par les besoins. […] Il faut, sans aucun doute, du temps et de la persévérance pour compléter l'organisation de tous ces établissements et en attendre les résultats désirés ; car, sans parler d'une foule d'obstacles […] une grande difficulté c'est le manque d'hommes capables de professer »[21].

C'est dans ce contexte qu'arrivait à Bucarest, la même année 1853, Carol Davila. Les détails de son recrutement demeurent obscurs mais, pour ses contemporains, il était évident que Davila faisait partie d'une mission gouvernementale, résultat d'accords au sommet entre les gouvernements roumain et français. L'histoire de l'arrivée du D[r] Carol Davila à Bucarest, telle qu'elle semble s'être répandue parmi ses contemporains, fut consignée, transmise et perpétuée par le D[r] C.D. Severeanu (1840–1930), ancien élève de Davila, dans ses *Souvenirs*. Nous rendons intégralement le passage en question parce que, bien qu'historiquement erroné et contenant des informations fausses, il permet de comprendre la manière dont les contemporains perçurent l'arrivée à Bucarest du D[r] Carol Davila et, par la suite, son activité.

[19] *Ibid.*, vol. II, p. 171 (document du 4 juillet 1850).
[20] *Ibid.*, p. 230 (document du 5 juillet 1851).
[21] *Ibid.,* vol. I, p. 266–268 (document du 15 avril 1853).

> « L'hospodar Ştirbei fut un homme très intelligent et qui avait l'esprit d'organisation. C'était un austrophile, si bien qu'il était très ouvert aux innovations. Ştirbei constata, entre autres, que l'armée souffrait du manque d'un service sanitaire, mais qu'il n'y avait personne pour en organiser un, étant donné que le pays ne comptait que peu de médecins étrangers et d'officiers de santé ayant appartenu aux armées étrangères, et quelques aventuriers venus pour y vivre comme dans un pays barbare. Pour mettre sur pied un service sanitaire, Ştirbei avait donc besoin d'un homme instruit ; pour en avoir un, il ne pouvait s'adresser qu'à la France, vu les sympathies qui liaient les Français et les Roumains. En plus, Napoléon III, qui avait de la sympathie pour les Roumains, venait de monter sur le trône de France. Ştirbei, qui avait fait ses études en France, avait lui aussi beaucoup d'amour pour ce pays et, s'il était austrophile, il ne l'était que par nécessité politique. D'ailleurs, entre le peuple roumain et les Allemands, il n'y avait aucun lien de sympathie. Le consul français à Bucarest était un certain Béclard, dont le père était doyen de la faculté de médecine de Paris, alors que lui, il avait épousé une fille de Barbu Catargiu. C'est par l'entremise de Béclard que Ştirbei obtint que le doyen de la faculté de médecine de Paris publie un avis annonçant que la Perse et la Valachie avaient chacune besoin d'un docteur en médecine. En Valachie, c'était pour le poste de médecin en chef de l'armée et médecin du prince ; en Perse, pour celui de médecin du shah. Deux jeunes Français, Davila et Tholozan, venaient de terminer leurs études. En voyant l'annonce, ils convinrent d'accepter et de s'y présenter. Tholozan, plus vaniteux et exerçant un certain ascendant sur Davila, choisit la Perse ; Davila préféra la Valachie. On vit plus tard que Tholozan fit davantage de science, et que Davila s'occupa davantage d'organiser. Une fois arrivé au pays, Davila fut présenté par le consul Béclard au prince Ştirbei. Celui-ci, voyant que Davila était un homme instruit et intelligent, le prit en affection et ne lui refusa rien pour l'organisation des services sanitaires militaire et civil, lesquels était si mal en point qu'on pourrait dire qu'ils n'existaient même pas[22] ».

Un demi-siècle plus tard, G. Brătescu démontrait que « dans toute cette relation, seule semble vraie l'affirmation que le prince Barbu Ştirbei a eu l'initiative d'embaucher un médecin français dans le service sanitaire de l'armée roumaine. Le reste des détails ne sont que de simples improvisations » : Béclard n'était pas devenu consul à Bucarest, son père n'était pas non plus doyen de la faculté de médecine de Paris (c'est son frère, Jules-Auguste Béclard, qui l'était), et le fameux avis n'est signalé nulle part ailleurs ; nous ignorons donc « les circonstances dans lesquelles Davila apprit que le gouvernement de Bucarest était à la recherche d'un médecin[23] ». En revanche, le recrutement de Carol Davila semble avoir été dû au D[r] Picolo, mentionné dans une lettre de Davila comme facteur de décision et correspondant à Paris de la Curatelle des écoles de Bucarest[24]. Brătescu rappelle encore une coïncidence significative. À l'été de 1852, C.A. Rosetti partait de Paris à Nantes, où il aura pu connaître et apprécier le D[r] Guépin, qui fut le tuteur et l'un des premiers mentors de Carol Davila. Le même été, Davila s'était lui-même rendu à Nantes, si bien « qu'il paraît fort possible que la liaison établie par celui-ci [C.A. Rosetti] avec le D[r] Guépin ait influencé dans une certaine mesure la décision

[22] C. D. Severeanu, *Din amintirile mele, 1853–1929 [Souvenirs, 1853–1929]*, édités avec une introduction, des notes, des indices et illustrations choisies par Constantin Rezachevici, Bucarest, 2008, p. 4–5.

[23] G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, Bucarest, 1979, p. 99.

[24] *Ibid.*, p. 98.

prise à ce moment-là par le doctorant [Carol Davila] »[25]. Ce, d'autant plus que, une fois arrivé à Bucarest, Davila entretint d'excellentes relations avec C.A. Rosetti.

Nous ne manquerons pas d'ajouter à cette coïncidence une autre, tout aussi suggestive. Pour pouvoir terminer ses études au plus vite et occuper son poste à Bucarest, Carol Davila renonça au sujet premier, bien plus théorique, de sa thèse, et le remplaça par une dissertation sur la prophylaxie de la syphilis, un sujet abordé déjà par le D[r] Guépin, mais très proche des sensibilités de Barbu Ştirbey, lequel avait fondé les hôpitaux départementaux temporaires pour les maladies vénériennes (afin de combattre la syphilis dans les villages), qu'il voulait transformer en institutions permanentes de médecine générale.

D'autre part, le D[r] Brătescu assure qu'il n'y eut jamais de pourparlers ni de correspondance entre les gouvernements français et roumain où il soit question de faire venir à Bucarest un médecin français, et que toute la responsabilité pour la sélection et l'embauche du médecin français incomba au D[r] Nicolae Picolo. Celui-ci avait dès 1843 été nommé par le prince Gheorghe Bibescu correspondant rétribué des jeunes Roumains qui faisaient leurs études à Paris, mais il aura sans nul doute rempli des missions comme celle qui nous intéresse ; ainsi, il signa en 1844 le contrat par lequel l'ingénieur Jean-Baptiste Marsillon s'engageait à entreprendre des travaux d'approvisionnement en eau et de canalisation[26].

Bien que, malgré l'imaginaire créé ultérieurement, sa présence à Bucarest ne semble pas avoir été le résultat de négociations directes entre les deux gouvernements, Carol Davila fut d'emblée perçu et se considéra lui-même comme un fonctionnaire / agent gouvernemental français, dans les conditions spéciales créées par la guerre de Crimée. Même sans une mission officielle initiale, « la présence d'un citoyen français dans les rangs de l'armée roumaine avait presque l'air d'un défi[27] » dans le contexte de l'occupation russe des Principautés et de l'imminence d'une guerre entre les Russe et les Ottomans soutenus par la France. Alors qu'une partie de ses concitoyens se disposaient à quitter les Principautés, le D[r] Davila, qui se considérait comme un fonctionnaire français, pensait pouvoir obtenir une sorte de dispense pour continuer son activité à Bucarest en cas d'une guerre entre la France et la Russie, et offrir, en vertu de sa profession et de sa position, des soins médicaux à ses compatriotes. Dans une lettre du 23 juillet / 5 août 1853, il écrivait :

> « Tant que le pavillon tricolore flottera au consulat, il va de soi que je reste. D'autres fonctionnaires français pourront partir avant, si leur mission devient impossible ; la mienne étant d'une autre nature, je reste à mon poste aussi longtemps que possible. Reste à savoir ce que je dois faire si, dans les éventualités politiques, la France déclarait la guerre à la Russie. […] Quoique je sois officier non combattant, je crois que je ne puis rester au service d'un gouvernement en guerre avec le mien, sans une *permission spéciale du ministre* [souligné dans le texte]. D'autre part, je crois qu'à cause de la nature de mes fonctions, le ministre pourrait me

[25] *Ibid.*, p. 100.
[26] *Ibid.*, p. 103–104.
[27] *Ibid.*, p. 150.

> donner une permission spéciale de rester à mon poste, puisqu'en cas de guerre, mes compatriotes trouveraient mes soins et ma protection[28] ».

Si, au début, le Dr Davila entretint de bonnes relations avec les officiers russes, et même avec le prince Mikhaïl Gortchakov, commandant en chef des armées russes du Danube, en mars 1854, il fut écarté de la commande du Service de santé de l'armée (et remplacé par un médecin recommandé par les Russes), sous le prétexte d'un congé de maladie, nécessaire à la suite de problèmes de santé assez graves que le Dr Davila avait eus à l'époque. En juin 1854, la Turquie autorisait l'Autriche à participer à l'occupation des Principautés, et les Russes durent se retirer. À l'automne de 1854, le prince Barbu Ştirbei, qui avait été obligé à quitter le pays, revient sur son trône et, au début du mois d'octobre 1854, il signe la renomination de Carol Davila à la tête du Service de santé de l'armée. C'est à la même époque qu'arrivait à Bucarest le nouveau consul de France, Léon Béclard. Le rôle que le Dr Severeanu lui attribuerait plus tard dans sa relation de l'arrivée en Valachie de Carol Davila fut sans nul doute lié aux origines de la famille du consul (originaire d'Angers, où Carol Davila avait commencé son apprentissage en pharmacie) et à la présence, au sein de cette famille, de médecins de notoriété (le père de Léon, Pierre-Augustin Béclard, professeur de la Faculté de médecine de Paris, son frère, Jules-Auguste Béclard, professeur et doyen, en 1881, de cette faculté). Le pharmacien Ollivier, dans l'officine duquel Davila avait commencé son apprentissage, lui écrivait au début de 1833 : « M. Béclard est le fils aîné du célèbre anatomiste de Paris, né à Angers et ayant encore de la famille là-bas. Le frère du consul est agrégé à la Faculté de médecine de Paris, où il jouit même d'une certaine réputation[29] ».

Les conditions de l'occupation militaire, bien que l'occupant ait changé, n'étaient pas de nature à améliorer le sort du Français Carol Davila, perçu par les nouvelles autorités militaires comme agent de la France ayant pour mission d'introduire en Valachie un modèle politique français. Le 15 février 1856, le général Coronini, commandant en chef des forces autrichiennes d'occupation, envoyait un rapport accusant l'existence et la propagation de la « gallomanie » parmi les officiers valaques, à commencer par le fils même du prince régnant, le spathaire Gheorghe Ştirbei, lequel subissait l'influence néfaste du Dr Carol Davila :

> « Celui-ci [Gheorghe Ştirbei] a reçu son éducation à Paris, il a servi dans l'armée française, et ce n'est pas tout. Le jeune prince, bien qu'il ne soit pas notre ennemi, n'a à notre égard aucune disposition amicale, aucun sentiment de gratitude et de considération, et se trouve sous l'influence d'un jeune homme, un certain Davila, qui vit ici depuis quelques années comme

[28] *Ibid.*, p. 151; le texte a été repris de l'article de J. Vier, « Un Breton d'adoption, grand médecin de Roumanie, le docteur Carlos Davila. Documents inédits », *Annales de Bretagne*, t. 66, no 2, 1959, p. 172–173.

[29] Cité par G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 178. La traduction a été faite d'après la version roumaine donnée par G. Brătescu ; nous n'avons malheureusement pas eu accès à l'original français de la lettre.

> médecin en chef de l'Armée ; en recourant aux artifices de son art, sous des formes soit alléchantes, soit impétueuses, ou à toutes sortes de fanfaronnades, ce jeune homme ne cesse de gagner du terrain. Il s'est sans doute donné pour but d'introduire ici, peu à peu, les institutions françaises[30] ».

Chose curieuse, l'épisode se répétera, dans des termes quasi identiques, plus de dix ans plus tard, au moment où Davila sera considéré comme un instrument de la même influence française auprès du jeune prince Carol. En novembre 1868, le comte Keyserling, envoyé par Bismarck à Bucarest afin de défendre les intérêts allemands, transmettait dans un rapport :

> « M. Saint-Pierre a, en son temps, présenté à Düsseldorf comme l'homme de la situation un charlatan, un médicastre, très estimé ici (ou espion français ?), sans que cela puisse être motivé autrement qu'ainsi : M. Davila, auparavant presque inconnu, ou alors connu mais sans aucun renom, a flatté au dernier moment [la] vanité personnelle [de Saint-Pierre], afin que celui-ci lui donne sa protection et le recommande auprès du nouveau prince, après qu'il a trompé, sinon trahi, au moment du danger, l'ancien "régent" Cuza, à qui il devait tout. L'intimité où ce M. Davila vécut par la suite avec le Palais et le prince Carol porta préjudice à ce dernier dans l'opinion de beaucoup de gens de bonne volonté[31] ».

Nous ne nous sommes pas demandé, et nous ne nous demanderons pas, si Davila aura été chargé de quelque mandat secret confié par les autorités françaises. Son arrivée dans les Principautés ne semble pas avoir été le résultat d'une mission officielle. Qu'il appelât ultérieurement, en profitant d'un contexte extrêmement favorable, au soutien officiel de la France pour son projet lié à l'enseignement médical, ou qu'il fût un vecteur de l'influence culturelle française, au sens large, dans l'espace roumain, nous semble aller de soi, vu ses origines, sa formation et le fait qu'il demeura jusqu'en 1866 exclusivement citoyen français. La position qu'il se construisit, celle de chef du service de santé militaire et, plus tard, civil, le plaça très près du pouvoir. Il jouit certainement de l'appréciation et du soutien de trois princes régnants (Barbu Ştirbei, Al. I. Cuza et Carol I^{er}) et d'un caïmacam (Alexandru Ghica, lui aussi ancien prince régnant), et ses contemporains le perçurent comme un personnage influent. À preuve, son ascension rapide, en 1875, au sein de la franc-maçonnerie roumaine qui, à l'époque, était encore placée sous l'obédience du Grand Orient de France. Une lettre de motivation adressée à ce dernier offre une explication : « Parmi les précautions jugées nécessaires étaient aussi celles de mettre à la tête de notre Atel[ier] un homme influent. Nous avons trouvé, non sans peine, le frère Davila, personnage très influent et en même temps dévoué au bien public et illustré par son passé[32] ».

Un objectif fondamental du D^{r} Carol Davila fut de jeter les bases de l'enseignement médical et de doter l'espace roumain de spécialistes roumains.

[30] *Ibid.*, p. 180.

[31] D. Berindei, *Date privind viaţa lui Carol Davila*, dans G. Brătescu, *Din tradiţiile medicinii şi ale educaţiei sanitare. Studii şi note*, Bucarest, 1978, p. 335.

[32] *Ibid.,* p. 336.

Cette « nationalisation » de la médecine roumaine jouit du soutien de la France comme composante du projet politique de Napoléon III. Dans l'espace roumain, elle fut perçue comme un geste patriotique, qui fit que son initiateur entra au panthéon national. Dans son esquisse biographique du Dr Carol Davila, le Dr D. Grecescu, ancien élève de son école, évoque

> « parmi nos illustres et immortels patriotes […], un étranger d'origine française, devenu un véritable Roumain dans son âme et dans ses actions », et conclut en opinant que celles-ci « ont fait que son nom demeure immortel et figure parmi ceux de nos grands patriotes qui, dans les temps difficiles pour le pays, de grande pénurie et de misère, combattirent ensemble pour la liberté, la culture, l'indépendance et le bien de la patrie roumaine[33] ».

La création d'un enseignement médical roumain fut facilitée par l'existence d'embryons de structures de ce type, créés à partir de 1842. Cette année-là, Nicolae Kretzulescu, frais émoulu docteur en médecine à Paris, inaugurait à l'hôpital Colţea, avec le soutien du prince Alexandru Ghica (futur caïmacam, qui soutiendra aussi Davila), une petite école de chirurgie afin de faciliter ultérieurement l'accès des meilleurs élèves « à l'étude de la médecine […] dans une des académies d'Europe[34] ». Faute d'élèves, l'école de Colţea cessa son activité en 1847, en dépit d'une tentative de création d'une école moyenne, pour cadres auxiliaires, sous la direction des Drs Vartiadi et Rissdörfer[35]. En 1853 fut adoptée la « Loi pour l'extension des établissements sanitaire et pour l'amélioration du service médical » et fut ouverte à l'hôpital « Filantropia » une nouvelle école de petite chirurgie – cette fois-ci, sous la direction du Dr Polizu –, mais qui ne fonctionna malheureusement que de nom[36]. Parallèlement, il existait à Bucarest, pour les officiers de santé et les infirmiers de l'Armée, une espèce d'école sanitaire militaire créée par le prince Ştirbei en octobre 1850[37]. En 1851, l'école et l'hôpital militaire déménagèrent dans les locaux de l'hôpital « Mihai-Vodă » où, en 1853, Carol Davila devint médecin en chef. En 1854, après avoir repris son poste, Davila procéda à la réorganisation de l'école en proposant au prince régnant d'unir les deux écoles de petite chirurgie de Bucarest. Les cours de la nouvelle école commencèrent en 1855, mais ce n'est qu'une année plus tard, en 1856, que Barbu Ştirbei signa le décret d'organisation de l'École de chirurgie de « Mihai-Vodă ». Le Dr Carol Davila fut nommé médecin en chef (*supradoctor*) de l'armée, son contrat fut renouvelé pour six ans et son salaire doubla[38]. Le programme de l'école indique, à commencer par son nom même, la direction de développement souhaitée par son initiateur (« Programme général pour

[33] Dr G. Grecescu, *Schiţare din viaţa şi activitatea Generalului Doctor Carol Davila*, Bucarest, 1903, p. 5 et 28.

[34] Cité par G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p.190 (*Curierul românesc* no 8 du 26 janvier 1842).

[35] *Ibid.*, p. 191.

[36] *Ibid.*, p. 195.

[37] *Ibid.*, p. 195.

[38] *Ibid.*, p. 204.

l'école de chirurgie de « Mihai-Vodă », en conformité de celui des écoles secondaires de France »[39]). Une année plus tard, le « Règlement de l'École nationale de médecine et de pharmacie » (août 1857) gardait la même orientation, qu'il détaillait dans les termes suivants :

> « Art. 4 – Dans l'École nationale de médecine et de pharmacie l'enseignement des sciences médicales sera complet et se fera sur la base du programme des écoles de France, tel qu'il a été accepté (Décret nº 455 du 6/18 mars 1856) ; Art. 5 – L'école roumaine ne délivrera pas de diplôme de docteur en médecine : elle enverra ses meilleurs élèves à la Faculté de Paris, pour obtenir ce diplôme […] ; Art. 6 – L'école se réserve le droit de délivrer à ses élèves […] les diplômes et titres scientifiques correspondant aux titres d'officiers de santé, de maîtres en pharmacie et de vétérinaires.[40] »

Pour revenir au moment 1856 (l'École de chirurgie), l'initiative de Carol Davila était, pour les Roumains, l'équivalent d'un geste de patriotisme, puisqu'elle allait suppléer « au manque, tant militaire que civil, de personnel patriotique[41] ». *Le Courrier de Bucarest* mentionnait que la nouvelle école était « une institution sur le modèle des écoles secondaires de France, et dont les élèves suiv[ai]ent les même cours et pass[ai]ent les mêmes examens qu'en France[42] », et le Dr Severeanu se souvenait que « l'uniforme des élèves était identique à celui de l'École du Val-de-Grâce de Paris[43] ».

À l'été 1856, peu après sa création, l'école de chirurgie se retrouvera au centre d'un scandale[44] qui liera son nom à celui du consul français à Bucarest, Béclard. Bien que plausible, l'anecdote n'est consignée nulle part ailleurs, étant originairement racontée par le même Dr Severeanu. Celui-ci dit que :

> « Tous les cours étaient publics, mais les dissections se faisaient en cachette, si bien que, lorsqu'il apprit par hasard que les élèves disséquaient les cadavres, le ministre de la Guerre, le colonel Odobescu, russophile impénitent, ordonna qu'en 24 heures on évacuât l'école de la cour de l'hôpital et que l'on cessât de pratiquer des dissections anatomiques sur des cadavres de soldats. Le directeur de l'école, le docteur Davila, se rendit chez Béclard, le consul français, et lui communiqua la disposition du ministre. Béclard télégraphia à son tour au gouvernement français, qui répondit que l'École de médecine sous la direction du Français Davila fût désormais fondée par le gouvernement français. Le docteur Davila communiqua à Alecu Ghica, le caïmacam du pays, la disposition du gouvernement français. Le caïmacam fit tout de suite venir Odobescu et ordonna que l'école restât sur place et permît de pratiquer des dissections sur les cadavres des soldats[45] ».

[39] Dr G. Grecescu, *Schiţare din viaţa şi activitatea* ..., p. 36.

[40] *Ibid.*, p. 38.

[41] Cité par G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 204 (*Foaie pentru minte, inimă şi literatură*, nº 12–13/28 mars 1856).

[42] *Ibid.*, p. 206 (*Le Courrier de Bucarest*, nr. 79).

[43] C.D. Severeanu, *Din amintirile mele* ..., p. 8.

[44] Cet incident apparaît chez V. Gomoiu, qui le présente comme raconté par Severeanu. L'alarme avait été donnée par la mère d'un soldat décédé dans l'hôpital, laquelle ayant retrouvé, soit toute seule, soit sur l'indication de quelqu'un, le cadavre profané de son fils, avait demandé la fermeture immédiate de l'école (G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 219 note 2) ; l'épisode a été par la suite repris dans beaucoup d'ouvrages sur Carol Davila.

[45] C. D. Severeanu, *Din amintirile mele* ..., p. 7–8.

Le Dr Brătescu commente cet épisode ainsi : « Nous ignorons quelle est la part de vérité et la part de légende dans cette relation ; mais il est certain que Béclard montra un intérêt constant à l'école de Davila[46] ».

Dans le contexte international des années 1856–1857, où la France se montrait de plus en plus intéressée par le sort des Principautés, la diplomatie française se montra disposée à offrir un soutien effectif à l'école de médecine de Bucarest. Dès novembre 1856, celle-ci était présentée par le docteur Davila à son ancien tuteur, le docteur Guépin, comme « une œuvre utile à une nation entière[47] ». Au printemps de l'année suivante, *le Moniteur universel* (no 105 du 25 avril 1857), gazette officielle de l'Empire, publiait un article élogieux sur cette institution[48]. Davila avait, semble-t-il, obtenu une promesse de soutien de la part du représentant de la France dans la commission des grandes puissances, le baron Charles-Angélique de Talleyrand-Périgord, arrivé à Bucarest en juillet 1856 et dont Davila avait déjà fait la connaissance en mars 1853 à Weimar, dans la maison de Franz Liszt[49]. Le 12 août 1856, dans une lettre adressée à la comtesse de Charnacé, fille de la comtesse d'Agoult, Davila avouait : « J'ai fait mon devoir dans la mesure de mes forces. […] J'ai organisé une école de chirurgie qui, d'après la promesse de Monsieur de Talleyrand, recevra sa sanction dans le congrès de Bucarest »[50].

Le 24 juillet 1857, Talleyrand envoie de Bucarest une lettre personnelle au comte Walewski, ministre des affaires étrangères de l'Empire français, où il se déclarait totalement favorable à la démarche qu'entreprenait Béclard, en vue de faire équivaloir les diplômes délivrés par l'École de chirurgie de Bucarest avec ceux des écoles secondaires de médecine de France (cela permettait aux élèves roumains de s'inscrire à la Faculté de médecine de Paris afin d'obtenir un doctorat en médecine). À la lettre du diplomate était joint un mémoire de Davila concernant l'utilité de l'établissement qu'il avait fondé et qu'il dirigeait[51]. Le mémoire fut publié dans *Naţionalul* (no 20 du 13 février 1858) :

> « Cet institut […] est une preuve supplémentaire des penchants et des bonnes dispositions naturelles qui caractérisent tous les états de ce pays […]. Notre école ne délivrera que des diplômes d'officiers de santé et, en se considérant comme une simple colonie détachée de la faculté de Paris, c'est de cette faculté que dépendra la consécration de nos efforts. Un décret impérial, qui donnerait à notre jeune école le privilège sollicité, produirait l'effet le plus heureux sur notre jeunesse […]. Un tel décret serait pour les Roumains, dans les circonstances actuelles, un encouragement inestimable, qui les ferait s'élever, par l'étude, à la hauteur de la civilisation européenne qui s'est faite l'arbitre de leurs destinées[52] ».

[46] G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 219–220.

[47] *Ibid.*, p. 222. Traduit d'après la version roumaine donnée par G. Brătescu.

[48] *Ibid.*, p. 223 et p. 225–226 respectivement.

[49] *Ibid.*, p. 223.

[50] H. Perticari-Davila, *Le Général Dr. Carol Davila. Sa vie et son œuvre d'après sa correspondance. Ouvrage publie à l'occasion de son centenaire par les soins de sa fille* […], Bucarest, 1930 ; dans l'édition que nous avons consultée, les pages ne sont pas numérotées, si bien que nous nous contenterons d'indiquer seulement la date de la correspondance en question.

[51] G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 226.

[52] *Ibid.*, p. 226.

Quelques mois plus tard, le 15 avril 1858, Davila informait le Comité sanitaire des démarches qu'il avait entreprises à Paris, par l'intermédiaire du consul français de Bucarest :

> « […] et lorsque je vis que les élèves avaient progressé dans leurs études selon mon désir, je rédigeai un rapport, en présentant par le menu détail l'organisation [de l'école], et je l'expédiai par l'entremise de S.E. le consul général de France ; c'est à la suite de cette démarche qu'un décret fut donné à Paris portant sur cette école[53] ».

Le décret en question, émis le 8 août 1858, fut communiqué au consul Béclard et puis aux autorités de Bucarest. Il fut suivi, le 15 août 1858, d'un décret semblable, donné par le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II. Ainsi, les élèves de l'École de médecine et de pharmacie de Bucarest étaient, au bout de quatre ans et après avoir passé tous leurs examens, autorisés à continuer leurs études pour obtenir un doctorat (ou *laurea*) dans toutes les universités de ces deux États. Tous ces documents évoquent l'École de médecine et de pharmacie de Bucarest – désignation fictive, destinée à conférer plus de prestige à l'École de chirurgie de Bucarest, car tel en était le nom officiel[54]. Le D[r] Brătescu souligne également qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, puisque jamais auparavant ni après on n'émit à Paris de décision semblable en faveur d'une institution d'enseignement médical étrangère[55].

En décembre 1858, Davila adressait à Alexandru Ghica un mémoire sur les besoins de l'établissement qu'il dirigeait, et justifiait la nécessité de son développement ainsi : « Peu à peu, la Roumanie cessera d'avoir besoin de médecins étrangers ; par conséquent […], Bucarest deviendra le centre du progrès et des études supérieures pour l'ensemble des pays roumains »[56].

La France a explicitement assumé le projet du docteur Carol Davila : à preuve, en juillet 1858, celui-ci se vit accorder la Légion d'honneur au grade de chevalier, et au banquet donné par Béclard à l'occasion de la fête nationale française, Davila fut l'hôte d'honneur et reçut « les compliments unanimes de ses compatriotes », selon le rapport du consul au ministre Walewski[57].

En dehors des questions de prestige et d'influence culturelle, la France avait aussi un intérêt très concret dans le développement d'un service sanitaire roumain selon les standards européens. En avril 1859, la France et le Piémont (qui avaient déjà signé des accords permettant aux élèves de l'École de chirurgie de Bucarest de compléter leurs études médicales) déclarèrent la guerre à l'Empire des Habsbourg. Cuza reçut de Napoléon III des indications secrètes sur la mobilisation de l'armée roumaine, afin de créer une pression supplémentaire sur les armées des Habsbourg et les empêcher de se concentrer exclusivement sur la zone lombarde. On organisa donc

[53] Cité par G. Barbu, *Carol Davila şi timpul său*, Bucarest, 1958, p. 357.
[54] G. Brătescu, *Tinereţea lui Carol Davila*, p. 227, n. 1.
[55] *Ibid.*, p 227–228.
[56] *Ibid.*, p. 228.
[57] *Ibid.*, p. 232.

le camp moldo-valaque de Floreşti, dont le service de santé fut confié à Carol Davila ; le camp fonctionna jusqu'au mois de septembre, quand il fut levé[58].

On peut soupçonner que la présence de Carol Davila à la tête du service sanitaire de l'armée n'était pas seulement l'option de Cuza, mais aussi celle de la France. Bien qu'arrivé dans les Principauté depuis de longues années, Davila continuait d'être citoyen français, et les militaires français présents chez nous l'appréciaient et, au besoin, lui auraient ouvertement donné leur appui. À preuve, l'épisode inédit, de 1861, du duel entre Davila et le sous-lieutenant Apostolescu. Instrumentalisé par une partie des militaires roumains de haut rang, hostiles à Davila, l'incident produisit une intense activité télégraphique entre les deux capitales roumaines, Iaşi et Bucarest. Dans ce contexte, Cezar Librecht, chef du service de renseignements de Cuza, mentionnait une intervention de la mission militaire française en faveur de Davila : un télégramme de Librecht prévenait Cuza de ce que les membres de la mission menaçaient de s'en aller, considérant comme injuste l'attitude de militaires roumains envers Davila[59].

Après 1866, Davila se concentre sur la transformation de l'École nationale de chirurgie et de pharmacie en Faculté de médecine. Le parcours ne fut pas dépourvu d'animosités entre Davila et une partie de ses confrères, que mécontentaient sa position dominante et son intention de promouvoir par concours (c'est lui qui introduisit cette pratique dans les Principautés) en tout premier lieu des médecins issus de l'École de chirurgie. Dans ce contexte, Davila présente sa démission. Le document en question renvoie aux années passées au service du corps médico-sanitaire roumain et à sa position initiale de membre d'une mission officielle française : « Il y a presque douze ans que je fus nommé directeur de l'École de médecine ; à l'époque, je faisais partie de la première mission française amenée au pays par le Prince Ştirbei[60] ». Bien que, on l'a déjà vu, son arrivée dans les Principauté ait été tout au plus une démarche semi-officielle (à en juger par la position du docteur Picolo d'employé du gouvernement valaque), Davila fut perçu dans l'imaginaire public de l'époque et bien longtemps après, comme étant un agent officiel de la France. Sa démission fut reportée jusqu'à l'approbation du budget de la nouvelle institution, ce qui se passa en même temps que la signature du décret de création de la Faculté de médecine, le 15 février 1867. Le nom de celle-ci restera à jamais lié à celui du docteur Carol Davila.

Le retardement de la transformation de l'école en faculté, inscrite dans la *Loi de l'instruction publique* du 25 novembre 1864, mais réalisée au bout de quelques années, était interprété par le docteur Grecescu au début du XX^e^ siècle comme étant dû aux efforts de Davila pour doter de professeurs roumains la nouvelle institution d'enseignement : « Il désirait temporiser en attendant que les docteurs roumains reviennent de l'étranger[61] ». Quant aux médecins qui exerçaient dans les Principautés avant l'arrivée de Davila, voici ce qu'en disait le D^r^ Grecescu :

[58] G. Barbu, *Carol Davila* ..., p. 162 et suiv.
[59] D. Berindei, *Date privind viaţa lui Carol Davila* ..., p. 332.
[60] Cité par G. Barbu, *Carol Davila* ..., p. 261, n. 34.
[61] D^r^ G. Grecescu, *Schiţare din viaţa şi activitatea* ..., p. 23.

> « Il y a avait des docteurs au pays, des docteurs étrangers, la plupart des Grecs, des Allemands, des Juifs, voire des Bulgares qui s'étaient implantés chez nous. À l'époque, les seuls médecins roumains étaient le docteur Kreţulescu et le vieux docteur Polizu, et la Valachie, étant très en retard, ne pouvait former des docteurs[62] ».

Le jugement de Grecescu n'épargne pas les médecins étrangers, considérés comme « des médiocrités médicales, des Grecs, des Allemands et des Juifs qui cherchaient à faire croire que les Roumains étaient inaptes aux études médicales[63] ». C'est toujours dans ces termes nationaux qu'il juge le remplacement à la tête du service sanitaire, pendant une brève période en 1864, de Davila par le docteur Glük, « de nationalité juive[64] », bien que, dans ce cas, l'origine du personnage a dû compter moins que le conflit opposant Davila et Kogălniceanu[65]. Il est tout aussi vrai que Davila lui-même interprétait en des termes péjoratifs les origines juives de son rival. Dans une lettre à sa femme, il écrivait :

> « Monsieur Glück sera à l'Éphorie[66] !… Un juif baptisé représentera les fondateurs des hôpitaux, on rend l'administration des biens et l'on nomme un tel misérable pour qu'il puisse s'enrichir. […] Il paraît que le grand homme [Kogălniceanu] est plus puissant que jamais et que tout doit céder devant sa volonté. Amen[67] ».

Alors que le monde médical des Principautés avait réellement été dominé par les médecins étrangers[68], la nouvelle école médicale qui, en plus, permettait à ses élèves de parfaire leurs études en France ou en Italie, visait explicitement à roumaniser ce domaine. Le règlement de l'École nationale de médecine et de pharmacie de 1857 prévoyait clairement les *conditions d'acceptation* des élèves : « Les concurrents doivent avoir été nés ou naturalisés Roumains et renoncer à toute protection étrangère[69] ». Cette condition, parfaitement explicable dans le cas du personnel sanitaire militaire, s'appliquait à tous les candidats, bien que le but déclaré de l'école fût « de former des officiers de santé et des pharmaciens pour le service sanitaire de l'armée, des hôpitaux et des districts […] et des vétérinaires

[62] *Ibid.*, p. 8.
[63] *Ibid.*, p. 15.
[64] *Ibid.*, p. 23.
[65] Pour les rapports tendus entre Carol Davila et Mihail Kogălniceanu, voir D. Berindei, « Despre relaţiile dintre Carol Davila şi Mihail Kogălniceanu », *Ocrotirea sănătăţii în R.P.R.* , VI (1956), nº 3 (juillet – septembre), tiré à part.
[66] Curatelle des hôpitaux.
[67] H. Perticari-Davila, *Le Général Dr Carol Davila …*, lettre sans date, dans la XIIIe section – *Lettres diverses*, 1854–1884, datant de 1864–1865 (plus probablement), époque où le Dr Glück figure parmi les éphores des hôpitaux civils.
[68] Pour l'origine étrangère des médecins des Principautés pendant la première moitié du XIXe siècle, voir, entre autres, L. Trăuşan-Matu, *De la leac la reţetă. Medicalizarea societăţii româneşti în veacul al XIX-lea*, Bucarest, 2011, p. 98 : « les médecins venus dans les Principautés étaient à 62% des juifs de la Galicie ; les autres étaient des Allemands, des Grecs, des Hongrois, des Français et des Transylvains ».
[69] Dr. G. Grecescu, *Schiţare din viaţa şi activitatea* ..., p. 39.

pour les campagnes[70] ». Le nombre des élèves était de 110, dont 40 pour l'armée, 50 pour les districts (« chaque sous-administration aura au moins un médecin ») et 20 pour la pharmacie[71].

En 1866, après l'arrivée du prince Carol, Davila devenait lui-même citoyen roumain en recevant la naturalisation[72]. Jusqu'alors, il s'était considéré, en sa qualité de citoyen français et en vertu des rapports entretenus avec les représentants diplomatiques de la France, non seulement comme un vecteur de la civilisation française, mais quasiment comme un fonctionnaire de l'État français. Lors d'un autre conflit avec une partie de ses confrères autochtones, dans le contexte de modifications apportées à la législation sanitaire, qu'il voyait plutôt comme une tentative de l'évincer et de politiser le service sanitaire, Davila remit un mémoire au ministre de la Guerre, en mentionnant explicitement que c'était le gouvernement français qui l'avait envoyé en mission, et que cette mission n'avait pris fin qu'avec l'obtention de la citoyenneté roumaine, qui le transformait en membre de plein droit de la haute administration roumaine :

> « MM. les D^rs^ Fotino et Severin […] ont parlé dans leur qualité de sénateurs et non de médecins militaires […]. Ces initiateurs prétendent qu'ils ont imité la loi française, quand notre loi actuelle en diffère sur ce point principal. La nouvelle loi française, qui est une loi administrative et non sanitaire, assure au Service Sanitaire un comité consultatif […] présidé par l'Inspecteur général du Service Sanitaire qui, ayant le grade de général de division, représente l'unité de direction, d'action et de responsabilité. Notre loi, au contraire, exige un conseil médical supérieur irresponsable, sans présidence, que celle du ministre […] De telles dispositions de loi ne se sont encore vues nulle part. Je sers l'armée depuis le 13 mars 1853, jour où je suis venu dans le pays, envoyé en mission par le gouvernement français pour organiser le Service Sanitaire. […] En 1866, par décret de S.M. le Roi, alors prince Charles de Roumanie, […] on m'a voté à l'unanimité des corps législatifs, la naturalisation […] comme récompense nationale, pour les éminents services apportés au pays […]. Dès ce moment, ma mission de la part du gouvernement français a pris fin et je suis devenu citoyen roumain, de cœur et de fait […]. Depuis 22 ans et plus, je suis Inspecteur général du Service Sanitaire Roumain. Si cette fonction est supprimée, […] je considère ce fait comme mon élimination indirecte des rangs de l'armée[73] ».

Officielle ou officieuse, la mission de Carol Davila dans les Principautés avait été une réalité incontestable tant pour lui-même que pour ses contemporains. Elle s'inscrivait dans le courant général de diffusion de l'influence française en Europe de l'Est, et son succès fut entériné par la remise, par deux fois, de la Légion d'honneur au docteur Carol Davila. Dans la préface au volume de correspondance publié par sa fille, celle-ci rappelle un épisode significatif, qui aurait eu lieu à l'occasion du départ de Davila pour les Principautés : « En partant pour la Roumanie, en 1853, M. Bordillon, préfet de Maine-et-Loire, écrivit au D^r^ Guépin,

[70] *Ibid.*, p. 38.
[71] *Ibid.*
[72] *Ibid.*, p. 24.
[73] H. Perticari-Davila, *Le Général Dr. Carol Davila …*, Rapport adressé au Ministre de la Guerre, s.d.

qui fut le tuteur de mon père : "Recommandez bien à Davila de se considérer là-bas comme les *missi dominici* de la civilisation ; il a en ce sens charges d'âmes" »[74]. Les deux décorations reçues démontrent qu'il aura parfaitement rempli cette mission aux yeux des autorités françaises.

En 1882, ses amis diplomates français, qui avaient plaidé pour sa cause, voyaient la Légion d'honneur au grade de commandeur comme une reconnaissance de son activité, mais aussi comme un geste réparateur envers cet agent ad-hoc des gouvernements français, que son pays d'adoption semblait avoir placé dans un cône d'ombre :

> « Monsieur le Médecin Inspecteur-Général et cher compatriote, J'ai pu contribuer à obtenir une réparation. Sur ma proposition, M. le Président de la République Française, vous a nommé commandeur de la légion d'honneur, par décret du 24 décembre. Nul ne sera plus content que moi de vous voir porter cette décoration que vous méritez depuis si longtemps, et je me félicite d'avoir eu la bonne fortune de pouvoir, en signalant à la fois et vos succès à la France et l'oubli dans lequel on les avait laissés, obtenir la réparation qui vous était due[75] ».

Cette reconnaissance publique et prestigieuse de la part de sa patrie d'origine eut une énorme importance pour Davila qui, malade et approchant de la fin de sa vie, réaffirmait son appartenance culturelle française. En janvier 1883, il écrivait à son fils : « J'avoue que cela m'a fait un grand plaisir ! C'est un souvenir de la patrie. Dans nos idées françaises, une telle récompense grandit l'âme[76] ».

[74] *Ibid.*, *Le Général Dr. Carol Davila …*, Préface.
[75] *Ibid.*, Ministère de la Guerre, Paris, 28 déc. 1882, signature indéchiffrable.
[76] *Ibid.*, Carol Davila à son fils Alexandre, début janvier 1883.